

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers :            en exercice        11  
    présents            8  
    votants            10

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Eric DOURNON, Jacques JOUANS et Elvina SAVIOUX

Absents : Jean-Luc BASSET, Valérie MARTINET et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jean-Luc BASSET à Mariane MICHEL, Valérie MARTINET à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

### **Objet : Régie de recettes « Pôle Enfance » : Approbation des nouveaux tarifs du Multi-Accueil et du Centre de Loisirs (ALSH)**

Par délibération en date du 1<sup>er</sup> décembre 1995, le Conseil Municipal a décidé la création d'une régie de recettes pour la gestion de la garderie et du centre de loisirs, désormais appelé « Pôle Enfance ».

Les tarifs ont été actualisés au printemps 2022.

Il a été demandé de les actualiser chaque année.

Par délibération n° 05-140423-06 du 14 avril 2023, le conseil municipal a approuvé les nouveaux tarifs du Multi-Accueil et du Centre de Loisirs. À ce jour, il apparaît nécessaire d'apporter des modifications et de les compléter.

Le projet d'actualisation est joint à la présente délibération et comprend également le tarif des activités extérieures du Centre de Loisirs.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Approuve les nouveaux tarifs du Multi Accueil et du Centre de Loisirs au Pôle Enfance et les intègre dans la régie de recettes existante ;
- Donne toute délégation à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

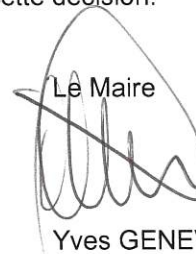
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire  
  
Yves GENEVOIS

